

Informatique

RNCP20654 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DUT — Diplôme universitaire de technologie
Code(s) NSF	326
Formacode(s)	31054
Code(s) ROME	E1101, M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du DUT de la spécialité Informatique est un technicien supérieur capable de participer à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de solutions informatiques correspondant aux besoins des utilisateurs.

Les activités du titulaire du DUT Informatique sont très diverses et correspondent au cycle de vie des logiciels :

- partant de la demande du client, il assiste le concepteur d'applications informatiques dans la phase d'analyse du projet ;
- il développe les logiciels, en assure la validation, le suivi et la maintenance ;
- il paramètre et adapte des logiciels ;
- il rédige les documentations techniques des logiciels ;
- il développe, installe, administre et maintient les systèmes et réseaux informatiques.

À l'issue de la formation, l'informaticien diplômé assure ses missions de manière autonome. Il peut être, dans le cas d'un service ou d'une entreprise de taille importante, sous la direction d'un chef de projet.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyse d'une solution informatique

- Analyser une solution informatique (besoins du client, cahier des charges fonctionnel, spécifications techniques et fonctionnelles) et proposer des correctifs, des mises en conformité techniques, etc.
- Contribuer à l'évaluation des charges, des risques et des moyens et planifier la réalisation d'une commande, d'un projet informatique
- Contribuer à la sélection des fournisseurs/prestataires, à la négociation des conditions du contrat et contrôler la réalisation de l'intervention, des produits, etc.

Conception technique d'une solution Informatique

- Déterminer des choix d'architecture logicielle et d'infrastructure et sélectionner les technologies : matériels, logiciels, configurations
- Réaliser une documentation technique
- Concevoir une application (données, traitements)

Réalisation d'une solution informatique

- Implémenter la solution avec les langages et technologies retenus
- Développer une application notamment en lien avec une base de données
- Intégrer les composants informatiques
- Contribuer à la supervision et à la coordination des études ou développements et des réalisations informatiques

Tests de validation d'une solution informatique

- Concevoir et réaliser des phases et procédures de tests techniques et fonctionnels d'une solution informatique
- Accompagner le processus pendant la validation

Exploitation et maintenance d'une solution informatique

- Mettre en production des solutions logicielles dans un environnement d'exploitation
- Maintenir une application
- Mettre en place les procédures techniques et mettre en œuvre les outils de surveillance de la solution informatique, réaliser la documentation de production du logiciel, participer au support technique et à la formation des utilisateurs

Élaboration de diagnostics quantitatifs et qualitatifs, support technique du logiciel

- Contribuer à la conduite du changement
- Mettre en place des outils de compte-rendu (reporting)
- Définir des procédures pour mettre en place le processus d'assistance
- Manager et animer un groupe de support technique, collecter des informations permettant de faire évoluer la solution informatique

Administration de systèmes, de logiciels et de réseaux

- Administrer un système, un site Web, un SGBD, un SIAD
- Mettre en place les procédures techniques et mettre en œuvre les outils d'exploitation, d'utilisation et de sécurité des équipements informatiques
- Définir et suivre des droits d'accès en fonction des caractéristiques des utilisateurs ou des services
- Analyser et étalonner des performances du système d'information et préconiser des mesures d'amélioration de la qualité et de la sécurité
- Identifier les dysfonctionnements et mettre en œuvre les mesures correctives
- Conseiller et assister des équipes dans le choix et la mise en œuvre de solutions techniques
- Contribuer à l'installation, au suivi et à l'actualisation de la configuration et de l'architecture des systèmes d'informations

Conseil et assistance technique à des utilisateurs, clients, services

- Installer et intégrer du matériel dans l'environnement de production et configurer des ressources logiques et physiques
- Gérer la sécurité, superviser et vérifier l'état des ressources informatiques, réaliser des sauvegardes et des archivages de données
- Identifier, diagnostiquer la nature et l'origine des incidents et mettre en œuvre les mesures correctives
- Déclencher ou planifier des interventions de maintenance et contrôler la conformité des interventions d'exploitation/production des ressources informatiques

- Compétences transversales / complémentaires à l'ensemble des activités

Les titulaires du DUT Informatique sont compétents sur le plan technologique et méthodologique, en matière de raisonnement et de modélisation mathématiques.

Ils connaissent l'environnement socio-économique dans lequel ils exercent leur profession, possèdent une bonne culture générale. Ils sont aptes à veiller à l'application stricte des règles d'hygiène et de sécurité et des normes environnementales.

Ils sont aptes à la communication avec leur environnement professionnel, rédigent et interprètent des documents professionnels, y compris en langue anglaise.

Ils sont capables de rechercher et de partager l'information technique et plus généralement d'assurer une veille technologique mais aussi capables de respecter les normes et chartes graphiques, les chartes d'usage et les chartes de confidentialité.

Ils sont à même de travailler en équipe projet, en utilisant des outils collaboratifs, dans le respect des cahiers des charges et, de manière évolutive ou adaptative, dans le cadre d'un processus itératif. Ils sont capables de gérer un projet en respectant les délais et les contraintes économiques à l'aide d'outils de gestion de projets.

Leurs compétences de communication comme de rédaction leur permettent de s'adresser à des non-spécialistes dont

ils sont à même de reformuler les demandes et auprès de qui ils assurent des missions de conseil et de formation lors de la mise en place ou de la maintenance de solutions informatique. Ils sont également amenés à participer à la rédaction et à la mise à jour des documents associés à la solution informatique, tels le cahier des charges ou les documentations techniques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous les secteurs sont concernés par les activités relevant de la communication et de l'informatique et sont sources de nombreux emplois pour les techniciens MMI. Il a vocation à travailler dans les services techniques ou généraux de communication de tout type d'organisation ou en qualité de prestataire de service. Au sein d'une petite structure il pourra prendre en charge un projet de sa conception à sa réalisation et son déploiement (informatique, infographie, web design, audiovisuel, communication, etc.).

Il pratique ses activités en autonomie totale ou partielle, en responsabilité partagée au sein d'une équipe ou en responsabilité individuelle, selon la taille du service ou de l'entreprise.

Domaines d'activités

- les services de communication,
- le domaine des médias,
- les secteurs de la formation,
- les services marketing,
- le domaine de l'audiovisuel,
- les services informatiques,
- le domaine culturel,

Organisations et entreprises

- agences de création de sites internet,
- agences de conception multimédia,
- agences de communication,
- agences de création audiovisuelle,
- agences de publicité,
- organisations publiques et privées,
- travailleurs indépendants.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le diplômé MMI exerce des fonctions très diverses et en rapide évolution (liste non exhaustive) : chargé de communication, chargé de veille technologique et stratégique, gestionnaire de communauté, web marketeur, web designer, web réalisateur, référenceur, intégrateur multimédia, réalisateur multimédia, infographiste 2D/3D, concepteur intégrateur internet, animateur 2D/3D, développeur multimédia, administrateur de réseaux, designer d'interactivité, assistant chef de projet multimédia, etc.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 712 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	32 804
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants- chercheurs et professionnels

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 000 €
Selon la branche	6 000 € – 8 470 €
Prise en charge	Branches concernées
8 000 €	Valeur par défaut · 181 branches
8 470 €	CPNE Banque, CPNE des Télécoms, CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes, CPNE industries alimentaires diverses
6 000 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNEF inter-secteurs papier carton, CPNEFP de la métallurgie
8 452 €	CPNEFP Import-Export, CPNEFP Sports Loisirs
7 500 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant, CPNEFP des commerces de gros
7 381 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP de la branche professionnelle des Entreprises du courtage d'assurances et/ou réassurances
7 000 €	CPNE Branche Caisse d'Epargne, CPNE de la branche Banque Populaire
8 462 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

8 400 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
8 370 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 206 €	CPNEFP Commerce à distance
8 052 €	CPNE Familles rurales
7 992 €	Conseil des métiers RATP
7 700 €	CPNEF de l'audiovisuel
7 418 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation
7 400 €	CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes
7 281 €	CPNEF de la Publicité
6 915 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
6 500 €	CPNE Branche Caoutchouc

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2024

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20654/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	20
Montant total engagé	14 941 €
Coût moyen par dossier	747 €
Durée moyenne	1031 h
Période	09/2020 – 10/2021
France compétences	81 %
France Travail	19 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.